

Lorsque l'occasion s'en présentera—et nous espérons que ce sera prochainement—nous pourrons discuter de ce bill, et nous espérons qu'il sera adopté rapidement.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de Swift Current-Maple Creek invoque le Règlement.

M. McIntosh: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député qui a posé la dernière question, a, j'en suis sûr, induit en erreur et la Chambre et les Canadiens dans son préambule. Les ministres des provinces des Prairies n'ont accepté la proposition relative au Conseil national de commercialisation qu'en ce qui concerne les poulets.

* * *

AIR CANADA

LES RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): D'après le manuel d'Air Canada, le service à la clientèle est supposé être le meilleur possible en tout temps et en toute circonstance. Le ministre des Transports voudrait peut-être expliquer à la Chambre pourquoi les appels téléphoniques à Air Canada pour demander des réservations reçoivent invariablement une réponse enregistrée indiquant que tous les circuits du service sont occupés?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra que c'est là une question qui devrait normalement être posée autrement. La question ne me semble pas recevable sous cette forme. Si le député croit pouvoir la formuler autrement, il peut poser une question supplémentaire.

M. Skoberg: Je la pose autrement, monsieur l'Orateur. Le ministre des Transports enquêtera-t-il sur la raison pour laquelle tous les circuits de réservations d'Air Canada reliés à Montréal sont invariablement occupés.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je répondrai d'abord que je regrette les inconvénients subis par les clients d'Air Canada. J'ajouterais ensuite que je me réjouis de voir que tant de gens reconnaissent que c'est la meilleure façon de voyager par avion. Je me renseignerai volontiers à l'intention du député.

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Transports pourquoi les renseignements sur les vols d'Air Canada sont plus faciles à obtenir en s'adressant au bureau de Winnipeg par le circuit téléphonique des députés qui relie cette ville qu'en communiquant avec le bureau d'Ottawa?

* * *

LES PÊCHES

LA DÉCISION DU MASSACHUSETTS AU SUJET DES LIMITES DE PÊCHE—LA RÉACTION CANADIENNE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches. A-t-il pris connaissance d'un bill adopté le 8

[M. Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture).]

novembre par l'Assemblée législative du Massachusetts, et qui a pour effet d'étendre à 200 milles du littoral les limites de cet État pour ce qui est des pêcheries et de la protection de l'environnement. Je voudrais également savoir si le ministre compte préconiser une politique similaire au Canada, vu que cette mesure semble indiquer un changement d'attitude de la part des États-Unis?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Je me suis informé à ce sujet, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas encore pu prendre connaissance de cette mesure législative. Tout cela me semble ridicule. Il va de soi qu'il ne saurait être question de quelque chose de similaire au Canada. Si le député estime que Terre-Neuve devrait faire cavalier seul en imposant une limite de 200 milles, il devrait, à mon sens, s'adresser au gouvernement de cette province.

M. McGrath: Étant donné l'ignorance crasse du ministre des Pêches et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui n'ont pas vu le bill en question, je vais leur en adresser un exemplaire pour leur information et leur édification.

L'ACCORD ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CIPNA AU SUJET DE LA LIMANDE À QUEUE JAUNE—LES RESSOURCES DU PLATEAU CONTINENTAL

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le ministre des Pêches est-il au courant du récent accord conclu entre les États-Unis et les 14 nations qui font partie de la CIPNA (Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique), dans la zone 5, soit la zone sud des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique, en vue d'imposer des contingentements sur certaines espèces de poisson, spécialement la limande à queue jaune, et y a-t-il des mesures semblables envisagées par le Canada en vue d'empêcher la prise excessive de cette espèce, qui se fait présentement sur notre plateau continental?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, puisque le Canada a pris l'initiative en ce qui concerne l'établissement de contingents, je crois que nous pouvons nous attribuer quelque mérite également pour cet accord.

M. Lundrigan: Le bureau du ministre a-t-il été informé de la présence sur les Grands bancs de 40 à 50 chalutiers russes et polonais qui pêchent à l'excès cette espèce de poisson en particulier, à un tel point que les bateaux de pêche canadiens ont dû quitter les lieux; quelles mesures le ministre entend-il prendre à cet égard?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, on nous fait savoir chaque jour la présence de flottilles de pêche étrangères le long de nos côtes. Quant à savoir si elles se livrent à une pêche d'une espèce donnée dans un certain secteur, il me faudrait procéder à une enquête plus poussée.

M. McGrath: J'aurais une autre question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole à l'honorable député de Saint-Jean-Est pour une dernière question supplémentaire, mais immédiatement après nous passerons au sujet suivant.